

Débats des Communes

QUATRIÈME SESSION, CINQUIÈME PARLEMENT.

CHAMBRE DES COMMUNES.

JEUDI, 25 février 1886.

Le parlement, après avoir été prorogé d'une époque à une autre, a reçu, en dernier lieu, instruction de se réunir le vingt-cinquième jour de février 1886, pour la dépêche des affaires.

L'ORATEUR prend le fauteuil à trois heures moins un quart.

PRIÈRE.

René Edouard Kimber, écuyer, gentilhomme huissier de la Verge Noire, remet le message suivant :

M. L'ORATEUR, Son Excellence le gouverneur général requiert la présence immédiate des membres de cette honorable Chambre dans la salle du Sénat.

La Chambre se rend en conséquence dans la salle du Sénat.

Et la Chambre étant de retour,

VACANCES.

M. L'ORATEUR informe la Chambre qu'il a reçu avis des vacances suivantes survenues dans la députation :

De Arthur T. H. Williams, écrivain, député du district électoral de la division Est du comté de Durham, décédé.

De Thomas White, écrivain, député du district électoral du comté de Cardwell, par suite de l'acceptation d'une charge lucrative sous la couronne.

De Angus McIsaac, écrivain, député du district électoral d'Antigonish, par suite de l'acceptation d'une charge lucrative sous la couronne.

De l'honorable sir S. Leonard Tilley, C.C.M.G., député du district électoral de la cité de Saint-Jean, N.-B., par suite de l'acceptation d'une charge lucrative sous la couronne.

De George E. Foster, écrivain, député du district électoral de King, N.-B., par suite de l'acceptation d'une charge lucrative sous la couronne.

NOUVEAUX DÉPUTÉS.

M. l'Orateur informe aussi la Chambre que, pendant la vacance, le greffier de la Chambre a reçu du greffier de la Couronne en chancellerie des certificats d'élection des députés suivants, savoir :

De Henry Alfred Ward, écrivain, pour le district électoral de Durham-Est.

De l'honorable Thomas White, pour le district électoral du comté de Cardwell.

De l'honorable John S. D. Thompson, pour le district électoral d'Antigonish.

De Charles A. Everett, écrivain, pour le district électoral de la cité de Saint-Jean, Nouveau-Brunswick.

De Frederick E. Barker, écrivain, pour le district électoral de la cité de Saint-Jean, Nouveau-Brunswick, et

De l'honorable George E. Foster, pour le district électoral de King, Nouveau-Brunswick.

PRÉSENTATION DE DÉPUTÉS.

Les députés suivants ayant préalablement prêté le serment, conformément à la loi, et signé le rôle qui le contient, prennent leur siège en Chambre :

L'honorable Thomas White, député du district électoral de Cardwell, présenté par sir John A. Macdonald et sir Hector Langevin.

L'honorable John S. D. Thompson, député du district électoral d'Antigonish, présenté par sir John A. Macdonald et l'honorable A. W. McLelan.

L'honorable George E. Foster, député du district électoral de King, N.-B., présenté par sir John A. Macdonald et l'honorable John Costigan.

Charles A. Everett, écrivain, député du district électoral de la cité et du comté de Saint-Jean, N.-B., présenté par sir John A. Macdonald et l'honorable John Costigan.

Frederick E. Barker, écrivain, député du district électoral de la cité de Saint-Jean, N.-B., présenté par l'honorable M. Bowell et M. Wood (Westmoreland).

Henry Alfred Ward, écrivain, député du district électoral de Durham-Ouest, présenté par sir John A. Macdonald et M. Mackintosh.

PRESTATION DES SERMENTS D'OFFICE.

Sir JOHN A. MACDONALD présente un bill (n° 1) relatif à la prestation des serments d'office.

Le bill est lu la première fois.

DISCOURS DU TRÔNE.

M. L'ORATEUR: J'ai l'honneur d'informer cette Chambre que, lorsqu'elle s'est rendue aujourd'hui auprès de Son Excellence le gouverneur général, dans la salle du Sénat, il a plu à Son Excellence adresser aux deux Chambres du parlement un discours dont, pour prévenir toute erreur, je me suis procuré une copie qui se lit comme suit :

Honorables messieurs du Sénat,

Messieurs de la Chambre des Communes,

C'est un plaisir pour moi, en ouvrant cette session, d'avoir à vous féliciter de la moisson assez abondante de l'année dernière et de la prospérité et du progrès réel du pays.

La paix et l'ordre ont été rétablis, dans les Territoires du Nord-Ouest, et continuent à y régner, depuis la répression de l'insurrection. A la suite de troubles aussi sérieux, on peut naturellement s'attendre à ce qu'il y ait de l'inquiétude et quelque appréhension de nouveaux désordres, et il est du devoir de mon gouvernement de prendre les mesures de précaution qui assurent, aux habitants actuels de ces contrées et à ceux qui ont l'intention d'y aller s'établir, une protection efficace contre ces désordres.

Je vous félicite chaleureusement de l'achèvement du chemin de fer du Pacifique canadien et de l'assurance donnée qu'il sera livré à la circulation, d'un océan à l'autre, au mois de juin prochain, pour le service quotidien des voyageurs et des marchandises. Cette grande œuvre, si importante et pour l'Empire et pour le Canada, ne peut manquer d'augmenter le commerce entre la Colombie Anglaise et les autres provinces, d'assurer et de hâter le développement du Manitoba et du Nord-Ouest, et d'accroître grandement la prospérité de tout le pays.

Dans le cas où les négociations, entre le gouvernement de Sa Majesté et celui des États-Unis, pour la nomination d'une commission mixte qui devra régler ce qu'on est convenu d'appeler "la question des pêcheries," et étudier les meilleurs moyens de développer notre commerce international, n'aboutiraient pas à un résultat satisfaisant, il vous sera